

Bordereau des prix unitaires Solutions télécom et Solutions informatiques (BPU)

| | Objet | Prix (taxes 0%) |
|---|---|--------------------|
| Prestation forfaitaire de coordination avec les attributaires | | |
| 1 | Prestation forfaitaire de coordination avec les attributaires [pour les communes de moins de 2000 hab., collèges et lycées, syndicats intercommunaux jusqu'à 5 communes, EHPAD publics] | 60 € |
| 2 | Prestation forfaitaire de coordination avec les attributaires [pour les communes de moins de 5000 hab., syndicats intercommunaux entre 6 et 30 communes, établissements d'enseignement supérieur et centres de formation pour adultes, organisations consulaires et parcs naturels régionaux] | 120 € |
| 3 | Prestation forfaitaire de coordination avec les attributaires [pour les communes entre 5001 et 15000 hab., hôpitaux et établissements de santé publics et syndicats intercommunaux de plus de 31 communes] | 300 € |
| 4 | Prestation forfaitaire de coordination avec les attributaires [pour les communes de plus de 15001 hab. et autres pouvoirs adjudicateurs] | 600 € |
| Prestations d'accompagnement spécifiques à l'offre "Solutions télécom" | | |
| 5 | Prestation phase 1 : audit et recommandation [pour les communes de moins de 2000 hab., collèges et lycées, syndicats intercommunaux jusqu'à 5 communes, EHPAD publics] | 900,00 € |
| 6 | Prestation phases 1, 2 et 3 : audit, recommandation, accompagnement commande et suivi des premières facturations [pour les communes de moins de 5000 hab., les communautés de communes, syndicats intercommunaux entre 6 et 30 communes, établissements d'enseignement supérieur et centres de formation pour adultes, organisations consulaires et parcs naturels régionaux] | 1 800,00 € |
| 7 | Prestation phases 1, 2 et 3 : audit, recommandation, accompagnement commande et suivi des premières facturations [pour les communes entre 5001 et 15000 hab., les communautés d'agglomérations, hôpitaux et établissements de santé publics et syndicats intercommunaux de plus de 31 communes] | 2 700,00 € |
| 8 | Prestation phases 1, 2 et 3 : audit, recommandation, accompagnement commande et suivi des premières facturations [pour les communes de plus de 15001 hab., les communautés urbaines et autres pouvoirs adjudicateurs] | 4 500,00 € |

| | Objet | Prix (taxes 0%) |
|---|---|---------------------------|
| Prestations de chefferie de projet simple - par jour en euro | | |
| 9 | Pour les communes de moins de 2000 hab., collèges et lycées, syndicats intercommunaux jusqu'à 5 communes, EHPAD publics] | 900,00 € |
| 10 | Pour les communes de moins de 5000 hab., les communautés de communes, syndicats intercommunaux entre 6 et 30 communes, établissements d'enseignement supérieur et centres de formation pour adultes, organisations consulaires et parcs naturels régionaux] | 960,00 € |
| 11 | Pour les communes entre 5001 et 15000 hab., les communautés d'agglomérations, hôpitaux et établissements de santé publics et syndicats intercommunaux de plus de 31 communes] | 1 020,00 € |
| 12 | Pour les communes de plus de 15001 hab., les communautés urbaines et autres pouvoirs adjudicateurs] | 1 080,00 € |
| Prestations de chefferie de projet complexe - par jour en euro | | |
| 13 | Pour les communes de moins de 2000 hab., collèges et lycées, syndicats intercommunaux jusqu'à 5 communes, EHPAD publics] | 1 260,00 € |
| 14 | Pour les communes de moins de 5000 hab., les communautés de communes, syndicats intercommunaux entre 6 et 30 communes, établissements d'enseignement supérieur et centres de formation pour adultes, organisations consulaires et parcs naturels régionaux] | 1 320,00 € |
| 15 | Pour les communes entre 5001 et 15000 hab., les communautés d'agglomérations, hôpitaux et établissements de santé publics et syndicats intercommunaux de plus de 31 communes] | 1 380,00 € |
| 16 | Pour les communes de plus de 15001 hab., les communautés urbaines et autres pouvoirs adjudicateurs] | 1 440,00 € |